

QUEL EST LE RANG DE MON ÉCOLE DE COMMERCE FRANÇAISE (POUR LES BAC +5) ?

Reconnue RNCP	Diplôme Visé	Grade Master	Membre CGE	Triple Accréditation
✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✗
✓	✓	✓	✗	✗
✓	✓	✗	✗	✗
✓	✗	✗	✗	✗
✗	✗	✗	✗	✗

5 critères pour s'y repérer dans le vaste monde des écoles de commerce !

...Plus de détails en page 2...

➔ École de commerce de Rang 1
= 21 meilleures écoles
= Grandes Écoles

➔ École de commerce de Rang 2
= 22ème à la 37ème école

➔ École de commerce de Rang 3
= 38ème école

➔ École de commerce de Rang 4
= 39ème et 40ème écoles

➔ École de commerce de Rang 5
= au-delà de la 40ème école de commerce

➔ École de commerce de Rang 6
= très au-delà la 40ème école de commerce

Reconnue RNCP

France Compétences, un organisme public, délivre des certifications professionnelles attestant des compétences et des connaissances professionnelles à l'exercice d'un métier. Ces certifications sont enregistrées sur le RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles). Lorsqu'une formation est de niveau 7, cela signifie qu'elle correspond à un niveau Bac + 5, mais elle ne débouche pas sur un diplôme de grade master. Il s'agit uniquement d'une sorte d'équivalence.

Grade Master

Le grade de Master est actuellement délivré en France par une Commission d'Évaluation des Formations et Diplômes de Gestion (CEFDG), une instance rattachée au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Le grade de Master est équivalent à un master délivré à l'Université : lorsque la formation en école de commerce débouche sur un grade master, le diplômé obtient un master comme dans n'importe quelle université. Le grade de Master constitue pour une école de commerce la reconnaissance institutionnelle et publique d'un haut niveau de compétence professionnelle et académique.

Diplôme visé

La CEFDG peut également délivrer un visa à une formation en école de commerce si elle estime que la qualité de la formation est d'un bon niveau général. Précisons que le visa constitue alors une reconnaissance institutionnelle d'un niveau inférieur au grade de licence ou master.

Membre CGE

La Conférence des grandes écoles comprend 238 Grandes écoles (Polytechnique, Sciences Po, HEC, ENS PSL...) toutes reconnues par l'État, délivrant notamment un diplôme de grade master. L'admission à la CGE est soumise à des critères exigeants portant sur la structure, les modalités de recrutement, l'approche pédagogique, l'ouverture internationale, le lien avec l'entreprise, l'accompagnement des étudiants et la nature des diplômes. 37 Grandes Écoles de commerce françaises délivrant un Master font partie de la CGE.

Triple Accréditation

Trois labels internationaux, décernés par des organismes indépendants qui certifient la qualité d'une formation, permettent de distinguer les meilleures écoles de commerce en France et dans le monde : l'accréditation de l'AACSB (Association to Advance Collegiate Schools of Business), un organisme américain ; l'accréditation AMBA (Association of Masters of Business Administration), un organisme britannique ; l'accréditation Equis de l'EFMD (European Foundation for Management Development), un organisme européen. 19 écoles de commerce peuvent se prévaloir en France de la triple accréditation, sachant que seulement 1% des écoles de commerce dans le monde est concernée.

Écoles de rang 1 (= Grandes Écoles) : Audencia Nantes, Burgundy School of Business, EDHEC BS, EM Normandie, EM Strasbourg, EM Lyon, ESSCA, ESSEC, Excelia, Grenoble Ecole de Management, HEC, ICN BS, IESEG, IMT BS, KEDGE BS, Montpellier Business School, NEOMA, Rennes SB, SKEMA BS, Toulouse BS. Il faut ajouter à ces 20 écoles l'ESCP BS qui possède une double accréditation et n'a pas souhaité candidater à l'AMBA

Écoles de rang 2 : Brest Business School, EBS Paris, EDC Paris, EMVL, ESC Clermont, ESC Pau, ESCE, ESDS, ICD, INSEEC SBE, IPAG, ISC Paris, ISG, ISTECS, Paris School Business, SCBS

École de rang 3 : IDRAC

Écoles de rang 4 : ESC Amiens, ESTA Belfort

Écoles de rang 5 : Il n'existe pas actuellement de recensement facilement accessible des écoles de commerce dont le diplôme correspond à un titre reconnu de niveau 7 (équivalent à Bac + 5) dans le Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP). Il faut se rendre sur le site France Compétences : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Écoles de rang 6 : Il n'existe pas actuellement de recensement facilement accessible des écoles de commerce dont le diplôme n'est pas reconnu par un titre RNCP.